



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de 2024 du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 17 avril à 19 h, à la Villa Ringfield, 1185 rue La Sarre.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Martin Claveau	Trésorier
Barbara Michel	Administratrice
Karim Chahine	Administrateur
Marjorie Ramirez	Administratrice

ABSENCES:

Jason F. Ortmann	Secrétaire
------------------	------------

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou
Jeanne Picher-Labrie	Étudiante à la maîtrise en biogéosciences de l'environnement à l'Université Laval

Outre les personnes mentionnées, 7 personnes ont assisté à la rencontre du 17 avril 2024.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 0 2
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA d'avril 2023	19 h 0 5
4. Élections	19 h 1 0
• Présentation du déroulement des élections	
• Appel de candidatures	
• Présentation des candidats	
• Scrutin (voir encadré)	
5. Rapport annuel et états financiers 2023	
• Présentation du rapport annuel	
• Présentation des états financiers	19 h 3
• Période de questions et de commentaires du public	0
• Ratification du rapport annuel et des états financiers	
• Frais de secrétariat et d'AGA	
	19 h 5
6. Présentation	0
• Conférence « Particules fines à Limoilou: décrire et modéliser la qualité de l'air à l'aide des données de Limoil'Air »	
• Fin du scrutin	
	21 h 1
7. Période d'information de la conseillère municipale	0
	21 h 2
8. Période de questions et de commentaires du public	0
	21 h 3
9. Divers	5
• Dépôt du document des résidents des ruelles	
	21 h 4
10. Levée de l'assemblée	0

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h01. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour. Une citoyenne souhaite, au point *Divers*, présenter aux membres un document portant sur la propriété des ruelles.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale du 17 avril 2024, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 20 avril 2022

RÉSOLUTION 23-AGA-01 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 AVRIL 2022

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 20 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Élections

- Présentation du déroulement des élections

Anne Pelletier rappelle la mission et le mandat du conseil de quartier. Elle explique que l'organisation agit comme un interlocuteur privilégié de la Ville, grâce auquel les citoyens peuvent exprimer leurs attentes et leurs besoins. Elle mentionne également que c'est notamment grâce au conseil de quartier que les citoyens du Vieux-Limoilou peuvent donner leur opinion quant à certaines initiatives de l'appareil municipal.

Tous les résidents majeurs qui habitent le Vieux-Limoilou sont membres, d'office, du conseil de quartier. Ils sont donc invités, en tout temps, à participer aux réunions du conseil.

Certains administrateurs sont élus, alors que d'autres sont cooptés. Le plus souvent, le conseil invite des représentants des organisations importantes du quartier à présenter leur candidature à titre de membre coopté afin de profiter de leur expertise et de connaître le point de vue des groupes qu'ils représentent.

Le conseil de quartier peut désormais tenir ses rencontres en mode hybride.

- Appel de candidatures

Anne Pelletier présente les postes qui sont à pourvoir : 2 postes élus sont réservés aux femmes, 2 postes élus sont réservés aux hommes, et deux postes élus sont neutres. Si les postes neutres ne sont pas pourvus, ils sont convertis en postes cooptés.

Tout membre du conseil de quartier peut se présenter, à la condition d'avoir rempli un bulletin de candidature. Les administrateurs élus obtiennent chacun un mandat de deux ans. Ils peuvent toutefois démissionner avant la fin de leur mandat.

- Présentation des candidats

COLETTE HARVEY

Colette Harvey habite le Vieux-Limoilou depuis 3 ans déjà. Le quartier lui plaît pour la diversité de ses gens, sa marchabilité, son dynamisme. Elle s'intéresse, entre autres, au dossier des ruelles ainsi qu'au projet Limoil'Air. Elle a l'expérience des conseils d'administration, et aimerait faire profiter le conseil de quartier de ses connaissances en matière d'économie sociale et de responsabilité sociale des entreprises.

RAYMOND POIRIER

Raymond Poirier, président du conseil de quartier depuis près de sept ans, sollicite un nouveau mandat. Il souhaite poursuivre son implication, contribuer à la récolte des graines semées par le conseil au courant des dernières années, notamment en ce qui concerne l'aménagement, le verdissement, la sécurité routière et la qualité de l'air. Raymond Poirier est activement impliqué dans son milieu depuis plusieurs années déjà.

KARIM CHAHINE

Karim Chahine souhaite obtenir un nouveau mandat. Fort de sa formation en histoire, il veut, entre autres, continuer d'alimenter les réflexions des administrateurs grâce aux trouvailles qu'il peut faire dans les différents journaux et documents qui rappellent le passé du Vieux-Limoilou.

MARTIN CLAVEAU

Martin Claveau, trésorier au conseil de quartier depuis plusieurs années maintenant, sollicite, lui aussi, un nouveau mandat. L'entrepreneur et résident du Vieux-Limoilou est très attaché à son quartier, et souhaite continuer de représenter les commerçants de la 3^e Avenue au sein du conseil.

- Scrutin (voir encadré)

Martin Claveau, Karim Chahine, Raymond Poirier et Colette Harvey sont élus par acclamation.

5. Rapport annuel et états financiers 2023

- Présentation du rapport annuel

Raymond Poirier présente un résumé du rapport annuel du conseil de quartier. Il explique qu'en 2023 :

- 14 administrateurs et administratrices ont formé le conseil de quartier, dont les rencontres ont attiré en moyenne 19 membres chaque mois;
- Le conseil de quartier a pu assister à deux conférences invitées et participer à une demande d'opinion. Il a adopté 54 résolutions, et a été représenté au sein de différents comités externes.
- 15 projets ont été réalisés, déposés ou conclus.

- L'environnement fut la grande priorité du conseil de quartier. Il se réjouit d'ailleurs d'avoir pu contribuer à la création d'un groupe de travail sur les contaminants atmosphériques, assister à une présentation du rapport de janvier 2023 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, participer au verdissement du quartier en invitant la Ville à se doter d'objectifs plus ambitieux, et poursuivre, en collaboration avec ses partenaires, le projet Limoil'Air.
 - Le conseil de quartier a abordé différents sujets relatifs à la gestion des plaintes, notamment en ce qui concerne les relations entre le 3-1-1 et Urgence-Environnement, qui ne sont pas toujours très fluides, et le traitement des plaintes en lien avec les nuisances olfactives.
 - Le conseil de quartier s'est intéressé aux dossiers de la sécurité routière, du transport et de l'aménagement. Il a, entre autres, créé et imprimé des panneaux qu'il a distribués aux résidents des ruelles désireux de sécuriser leur milieu en invitant les automobilistes à ralentir.
 - Le conseil de quartier a adopté différentes résolutions afin que la Ville aménage des équipements de loisir de proximité. Un bac à jouet en libre-service pourrait être installé au parc Ferland.
 - Le conseil de quartier a jeté les bases de plusieurs projets en lien avec la sécurité alimentaire dans le quartier.
- **Présentation des états financiers**

Martin Claveau présente les états financiers du conseil de quartier.

Il explique que le conseil d'administration a profité, en 2023, d'un budget d'environ 45 000 \$ pour mener à bien tous ses projets.

La caisse Desjardins de Limoilou ainsi que la Ville de Québec ont été les principaux partenaires financiers du conseil. En tout, Desjardins lui aura offert près de 40 000 \$ en subvention.

Martin Claveau explique qu'une partie du budget de fonctionnement du conseil de quartier (en tout, un peu plus de 1000\$ du total du budget de 3582,91 \$) a servi à payer les frais bancaires ainsi que ceux associés à la rédaction des procès-verbaux. Si le solde du compte bancaire du conseil reste actuellement plutôt élevé, c'est que certains projets pour lesquels des sommes sont réservées ne sont toujours pas terminés. Le trésorier ajoute que le projet *Limoil'Air*, cette année encore, reste l'un des plus coûteux. Un citoyen pense que les administrateurs devraient en rendre compte sur le site Web du conseil de quartier.

- Période de questions et de commentaires du public

Aucun suivi.

- Ratification du rapport annuel et des états financiers

RÉSOLUTION 24-AGA-02 CONCERNANT LA RATIFICATION DU RAPPORT ANNUEL ET DES ÉTATS FINANCIERS 2023

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MATHIEU CARON, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel ainsi que les états financiers de 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Frais de secrétariat et d'AGA

RÉSOLUTION 24-AGA-03 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée générale du conseil de quartier du 17 avril 2024, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Conférence « Particules fines à Limoilou: décrire et modéliser la qualité de l'air à l'aide des données de Limoil'Air »

Jeanne Picher-Labrie, étudiante en biogéosciences de l'environnement à l'Université Laval et résidente du Vieux-Limoilou, prend la parole. Elle explique que c'est dans le cadre sa maîtrise qu'elle a entrepris d'explorer les données du projet Limoil'Air.

Jeanne Picher-Labrie rappelle l'historique de Limoil'Air, un projet de science citoyenne développé en réponse aux enjeux de qualité de l'air dans les quartiers centraux. C'est au moyen de 70 capteurs installés un peu partout sur les balcons et toitures des résidences du centre-ville que le conseil de quartier et ses partenaires, incluant l'organisme Revolv'Air, ont tenté brosser un portrait plus clair de la qualité de l'air en ville.

L'étudiante à la maîtrise s'est intéressée à la nature des particules fines (PM2.5) détectées par les capteurs. Notons que ces particules, de petite taille, peuvent pénétrer profondément dans les poumons et, conséquemment, engendrer de graves problèmes de santé cardiovasculaire et respiratoire. Les particules fines sont principalement le fruit de la combustion (chauffage au bois, activités industrielles, transport routier et maritime, transbordement de minerais, etc.) 74 % des PM2.5 proviendraient de sources locales.

Jeanne Picher-Labrie mentionne que les capteurs qui ont été installés dans le cadre du projet Limoil'Air sont non seulement très sensibles aux conditions météorologiques, mais enregistrent également des événements particuliers, qui peuvent influencer indûment les données (démarrage d'un BBQ tout près d'un capteur, par exemple.) L'étudiante a voulu corriger les données en empruntant différentes stratégies, notamment en les positionnant sur un graphique de façon à retirer des analyses celles présentant des valeurs aberrantes.

C'est sur des données ainsi corrigées qu'elle a appuyé ses analyses. Elle a pu observer, entre autres :

- Qu'aucun des capteurs n'enregistrait des données conformes aux recommandations de l'OMS en matière de qualité de l'air;
- Que seulement 45 % des capteurs respectaient les recommandations du gouvernement du Canada en matière de concentration de particules fines;
- Que 16 % des capteurs enregistraient des données correspondant au double de la recommandation fédérale.

- Que les capteurs n'ont enregistré que très peu de dépassements en mars, avril et mai, mais plusieurs en juin dernier. En hiver, ce serait le chauffage au bois qui ferait augmenter les concentrations en matière particules fines. En automne et en été, les feux de forêt, les bateaux de croisière et les chantiers de construction seraient à l'origine de cette augmentation plus marquée.
- Que le vent influence la concentration des particules fines dans le quartier. Lorsque le soleil se couche, le vent diminue et les PM2.5 s'accumulent. Notons toutefois que certaines stations, selon la provenance du vent, enregistrent des données aux valeurs plus ou moins élevées.

Jeanne Picher-Labrie mentionne qu'elle compte désormais créer une carte des stations du Vieux-Limoilou et des différences qui existent entre les données qui y sont récoltées. Grâce à cette carte, Jeanne Picher-Labrie et son équipe pourront, entre autres, prédire les données à venir.

Jackie Smith se demande si une liste des incendies et des chantiers de construction pourrait soutenir le travail de l'équipe de Jeanne Picher-Labrie, qui répond par l'affirmative.

À la question de Martin Claveau, l'étudiante répond que la source des émissions de particules fines est difficile à déterminer. Elle ne peut donc pas dire avec certitude, par exemple, si la fumée blanche qui s'échappe de la papetière est une source d'émission.

Elle rappelle toutefois que la fumée noire est, en général, davantage un signe de combustion que la fumée blanche.

FIN DU SCRUTIN

Aucun suivi supplémentaire.

7. Période d'information de la conseillère municipale

Aucun suivi.

8. Période de questions et de commentaires du public

Pascal Marier-Dionne rappelle que la Ville a abandonné le projet de zone d'innovation InnoVitam. Il mentionne que les membres de la Table des quartiers de la Canardière se sont récemment réunis pour discuter d'un nouveau projet de centre social autogéré.

9. Divers

Dépôt d'un document portant sur la propriété des ruelles

Annie Tousignant, qui s'est intéressée à la propriété des ruelles, dépose un document qui rend compte de ses recherches. Elle explique que des contrats et documents officiels témoigneraient du fait que les ruelles appartiennent en fait à leurs résidents riverains.

Raymond Poirier rappelle que selon différentes hypothèses, le type de transfert de propriété dont il est question dans le document d'Annie Tousignant n'aurait pas cours légal. Les membres du conseil de quartier se pencheront sur la question au fil de leur réflexion quant à l'avenir des ruelles.

10. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h46.

_____ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire